

Le texte provisoire nous force également à résoudre quelques difficiles questions. Plusieurs participants aux négociations de l'Uruguay Round ont manifesté leurs inquiétudes, en particulier en ce qui concerne l'agriculture. Le Canada lui aussi est inquiet, surtout parce que le texte omet d'éclaircir l'Article XI. La proposition Dunkel envisage d'autres moyens qui pourraient être utilisés à l'appui de notre système de gestion de l'offre. Nous nous demandons vraiment si les propositions nous permettraient d'atteindre l'objectif du gouvernement, qui est de préserver le système de gestion de l'offre. Pour le moment, nous devons étudier les détails techniques, avant que nous puissions répondre aux nombreuses questions que nous nous posons.

Je dois noter également qu'il faut poursuivre les négociations sur les détails de la réduction des barrières au commerce des biens et des services, notamment des barrières tarifaires et non tarifaires. Il est improbable que ces négociations prennent fin avant la fin de mars.

Où cela nous mène-t-il? Nous reconnaissons que le succès des négociations de l'Uruguay Round est extrêmement important, mais il reste encore beaucoup de travail d'analyse à faire avant que nous puissions prendre des décisions.

Comme nous le faisons depuis le début de cet exercice, il nous faudra consulter les provinces et le secteur privé, afin de nous assurer que les incidences du rapport Dunkel sont analysées comme il faut et bien comprises. Cet exercice a débuté aujourd'hui et je crois qu'un certain nombre de réunions seront nécessaires. Comme je l'ai dit, cet exercice est trop important pour l'économie du Canada et l'économie mondiale pour que l'on prenne des décisions hâtives.

Le Canada ne sera pas en mesure de prendre des décisions définitives avant plusieurs semaines.

Nous allons donner au texte provisoire toute l'attention que M. Dunkel a demandé aux 108 pays membres du GATT de lui consacrer d'ici au 13 janvier.